

Chartres, le 20 novembre 2025



Le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres,

Vu la décision de Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres, en date du 25 août 2025 portant ouverture du concours externe sur titres de technicien(ne) hospitalier(e) dans la spécialité « Restauration et hôtellerie »

DÉCIDE

Article 1 : La composition du jury est fixée comme suit :

Monsieur Olivier FALANGA, Directeur de la Direction des Relations Humaines aux Hôpitaux de Chartres, président ;

Madame Amandine GIOT-BERNAS, Cadre supérieure de santé paramédicale aux Hôpitaux de Chartres ;

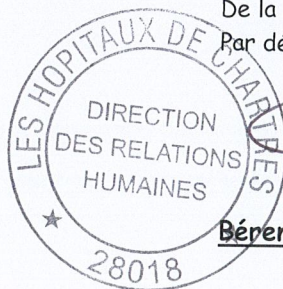
Monsieur François CHARLEMAGNE, Directeur général Cuisine Centrale de Chartres Métropole

Monsieur Philippe BARBARA, Technicien Supérieur Hospitalier de 1re classe Service restauration du Centre Hospitalier Universitaire d'Orléans

Monsieur Christophe NEHLIG, formateur en restauration collective au Lycée d'enseignement général et technologique agricole La Saussaye de Chartres

Article 2 : Le Directeur des Relations Humaines est chargé de l'exécution de la présente décision.

P/ Le Directeur-Adjoint chargé
De la Direction des Relations Humaines,
Par délégation la Responsable du Développement Social



Bérengère TALMANT